

Le Parisien

VIDEO. Appli Gossip : Vallaud-Belkacem appelle à la vigilance

03 Juin 2015, 10h00 | MAJ : 04 Juin 2015, 07h19

[Partager](#) 54 [Twitter](#) 44 [g+1](#) 2 [Pinterest](#)



50 RÉAGIR

La ministre de l'Education nationale Najat Vallaud-Belkacem à Nancy le 1er juin 2015 (AFP/JEAN-CHRISTOPHE VERHAEGEN)

La polémique monte autour de l'application Gossip, qui permet de mettre en ligne des ragots de manière anonyme. Mardi, plusieurs syndicats lycéens ont réclamé son interdiction, affirmant que cette plateforme a induit un climat malsain dans plusieurs établissements scolaires et qu'elle favorise le harcèlement.

Dans un communiqué, la ministre demande également aux recteurs d'académie, avec l'aide des chefs d'établissement des lycées et collèges, de signaler aux procureurs de la République « tous

propos injurieux ou diffamatoires proférés à l'encontre d'élèves ou de personnels». Selon elle, «la réouverture de cette application pourrait venir affecter un climat serein au sein des établissements». Najat Vallaud-Belkacem, qui déclare considérer «la lutte contre le harcèlement scolaire comme l'une des priorités», dit vouloir continuer à «prévenir des dangers du cyberharcèlement».

VIDEO. Application Gossip : la ministre de l'Education appelle à «une extrême vigilance»

L'utilisateur de Gossip peut y poster une rumeur via un texte de maximum 140 caractères, en identifiant la ou des personnes concernées parmi ses contacts (Facebook ou du répertoire téléphonique) ou «une preuve» (photo, vidéo). Les ragots publiés n'apparaissent que dix secondes sur la page des utilisateurs. Selon la créatrice de la plateforme, Cindy Mouly, les utilisateurs accèdent aux "potins" postés par leurs contacts, mais peuvent aussi accéder aux «ragots concernant un de [leurs] contacts mais qui sera posté par des personnes qui ne font pas partie de vos répertoires téléphoniques ni de Facebook».

Lancée il y a environ deux semaines mais suspendue par la suite, Gossip (potin en anglais) était encore inaccessible mercredi matin. Lorsqu'on tente de la lancer, un message prévient que «suite aux nombreuses réactions suscitées par "Gossip", nous avons pris la décision de mettre l'application hors service quelques jours, le temps de mettre en place un système de modération plus élaboré».

QUESTION DU JOUR. Harcèlement scolaire : faut-il interdire les applications de «ragots» comme Gossip ?

Source : <http://www.leparisien.fr/societe/appli-gossip-vallaud-belkacem-appelle-a-la-vigilance-03-06-2015-4828375.php>